

La brève du Réseau des Accorderies

Le retour ! Janvier 2019

L'équipe Réseau vous adresse, pour l'année 2019, ses vœux de réussite, de persévérance, et d'échanges et vous remercie d'être toujours aussi inventifs-ves, créateur-es et acteur-es de solidarité. Merci à vous... !

CA BOUGE DANS L'EQUIPE RESEAU



Sur début 2019, deux postes de votre équipe Réseau vont se retrouver vacants :

- Odile Lenoir, coordinatrice territoriale du Grand-Ouest, nous quitte pour partir vers de nouveaux horizons. Son départ sera effectif au 28 février.
- Sandrine Darrieu, l'ex nouvelle assistante administrative a décidé quant à elle d'interrompre son contrat en tant que prestataire avec le Réseau fin novembre dernier.

Merci d'en tenir compte dans vos demandes et attentes !

Plus d'infos en page 3

A vos agendas : l'Assemblée Générale du Réseau des Accorderies aura lieu les
17 et 18 mai 2019 !

Et cette année,
c'est l'Accorderie du Genevois qui
accueille les 35 Accorderies !

Plus d'infos sur ce rendez-vous de l'année en page 3



A la recherche de vos contributions en temps 2018 !

Nous attendons avec impatience votre tableau récapitulatif des services que vous avez rendus au réseau en 2018 !

Où du comment vous vous êtes acquittés de votre contribution en temps l'an passé !

Si ça ne vous dit rien, retour sur les boites mail : envoyé par contact@accorderie.fr le 12 octobre !

C'est important pour nous : cela permet de quantifier la part du temps passé par l'ensemble des accorderies pour faire vivre son réseau et de l'intégrer dans notre rapport d'activités et bilans pour les financeurs !

Dans la poursuite de l'AG de juin 2018, le Conseil d'administration a continué à travailler sur le futur schéma de gouvernance qui sera présenté à l'Assemblée générale 2019 pour validation.

Dès le CA de septembre, les territoires ont été invités à vous représenter par les référents que vous avez désignés dans vos rencontres territoriales. En janvier 2019 a été constitué un comité de transition pour gérer le quotidien, composé de 8 membres issus de 5 pôles définis à partir du travail Réseau 2021 réalisé lors de l'AG. Le prochain CA de mars va continuer sur cette lancée.

Souhaitons-nous de construire un Réseau à l'image de nos Accorderies

Bonne année 2019 !

Pascale Caron

Pour le conseil d'administration

La réforme de la formation professionnelle et ses conséquences sur nos formations et les financements par vos OPCA

Vous en avez probablement déjà entendu parler ; ça vous questionne et on en parle dans les Accorderies : la « **Loi pour la liberté de choisir son orientation professionnelle** », votée en septembre 2018, s'applique dès ce début d'année 2019 !

Si nous ne connaissons pas encore toutes ses modalités ni ses conséquences (financières) pour les OPCA et indirectement pour les formations du Réseau, sachez que nous nous mobilisons pour obtenir le plus d'informations possibles et vous tenir au courant dès que nous en saurons plus !

Mais d'ici-là, vous aussi vous pouvez contribuer et nous aider à mener l'enquête ! Si votre Accorderie souhaite s'investir sur le sujet, en essayant d'en savoir plus sur ses modalités d'application et sur les possibilités de financement 2019, n'hésitez pas à en faire part à l'équipe !



Espace membre : entre migration et re-développement !

En 2016, nous avons lancé un long mais fort intéressant chantier d'amélioration de l'espace membre !

Résultat des courses à date d'aujourd'hui :

- On a changé de prestataire fin 2018, et le nouveau est en train de reprendre la main sur l'hébergement de l'ensemble de nos outils : migration en cours de l'Espace membre, des mails, sites internet, cloud et noms de domaine
- Et nous avons lancé parallèlement une première phase de modifications et re-développement de l'espace membre.

Ces différents changements vont entraîner encore quelques bugs dans nos différents outils, nous vous présentons nos excuses par avance et faisons de notre mieux pour les régler rapidement.

PS : si vous adorez les problèmes techniques, dites-le nous, on est encore en recherche de beta testeurs.

DES NOUVELLES DU COLLECTIF POUR UNE PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE !

En 2019, le chemin se poursuit pour le Collectif et le Réseau des Accorderies répondra présent !

Et si vous aussi vous souhaitez rejoindre l'aventure, ou tout simplement en savoir plus sur ce Collectif dont vous entendez parler depuis quelques temps sans trop comprendre de quoi il s'agit, **rendez-vous pages 6 et 7.**

(Pour rappel, ce collectif est composé du Secours Catholique, de la Fédération Nationale des Centres Sociaux, d'Aequitaz et du Réseau des Accorderies)



Des pistes de financements complémentaires pour vos Accorderies !

En ce début d'année, nous ne pouvons pas être les Pères ou Mères Noël, mais nous avons deux informations à vous communiquer :

- Un appel à projets "vieillir acteur et citoyen de son territoire" de la Fondation de France
- Des possibilités ouvertes avec les Caisses d'Epargne de vos régions.

Pour plus d'informations, c'est en **page 5** que ça se passe !

Le Fonds de dotation des Accorderies – toujours d'actualité !

Le Fonds de dotation permet aux Accorderies de recevoir des dons en permettant à leurs donateurs de bénéficier de déductions fiscales sur leur imposition.

Vous souhaitez bénéficier de cet outil juridique et financier ?

Merci de le notifier à votre coordinatrice afin qu'elle vous accompagne dans votre démarche avec des outils techniques, de communication et de suivi mis à disposition par le Réseau.

A vos campagnes !

Rdv en pages 3 et 4 pour plus de détails

Le rendez-vous de l'année !

C'est à **Valleiry les 17 et 18 Mai 2019 !!**

- *C'est quoi le rdv de l'année ?*
Ben, c'est le moment où toutes les accorderies de France se retrouvent pour partager/discuter/décider...
Et on en profite pour faire **l'Assemblée Générale du RAF** et imaginer/tester une nouvelle organisation d'ici 2021 !
- *Ah, ok, je viens ! Mais c'est où Valleiry ?*
Une charmante commune de Haute Savoie, sur le territoire **de l'Accorderie de Saint Julien en Genevois** qui va déployer toute son énergie pour nous accueillir
- *Et, il faut faire quoi pour y aller ?*
Déjà patienter ! Regarder le moyen de transport, attendre les consignes du RAF et après il faut s'inscrire (en général 3 à 5 par accorderie) rapidement, parce que la logistique pour accueillir c'est du boulot...pis, c'est nos collègues qui vont bosser et un jour ce sera nous !

Ça bouge dans l'équipe Réseau.

Nous vous le disions donc, sur début 2019, deux postes de votre équipe Réseau vont se retrouver vacants, temporairement nous l'espérons :

- Odile Lenoir, coordinatrice territoriale du Grand-Ouest, nous quitte pour de nouvelles aventures après avoir été aux Accorderies depuis plus de 6 ans, et avoir participé à la création de l'Accorderie de Surgères, puis du Réseau, et être passée par des postes variés : porteur de projet, salariée d'Accorderie, représentante élue au Conseil d'Administration du Réseau, ambassadrice auprès des porteurs de projet et enfin salariée réseau. Nous espérons que ces prochaines aventures soient aussi riches et porteuses de sens que ce qu'elle nous a apporté !
- Sandrine nous ayant quitté, nous nous retrouvons donc encore à faire fonctionner le pôle administratif et financier du Réseau à minima, sur l'équipe en place, merci d'en tenir compte dans vos demandes et attentes !

Le Conseil d'administration est actuellement en recherches de solutions pour combler ces postes, au moins en grande partie, selon nos moyens et nos besoins, et nous reviendrons rapidement vers vous pour vous informer des suites.

Espace membre : entre migration et re-développement !

Bon là, normalement, vous êtes déjà tous au courant, au moins par le fait que vous n'avez pas retrouvé vos transactions en ce début d'année, ou pas réussi à créer les nouveaux accordeurs (sic !)

Mais mieux vaut deux messages que un tu le manqueras !

En 2016, nous avons lancé un long mais fort intéressant chantier d'amélioration de l'espace membre ! Ce dernier nous a mené de grands espoirs (tout refaire et tout reprendre) à un réalisme pragmatique, dicté par les enveloppes financières que nous sommes arrivés à récupérer sur la question et à la complexité de notre outil existant.

Résultat des courses :

- on a changé de prestataire fin 2018, et le nouveau est en train de reprendre la main sur l'hébergement de l'ensemble de nos outils : migration des espace membre, mails, sites internet, cloud et noms de domaine (quoi, vous ne saviez pas qu'on possédait des domaines aux Accorderies, mais si, mais si 😊)
- Et nous avons lancé parallèlement, une première phase de modifications et re développement de l'espace membre.

Les bonnes nouvelles :

- le prestataire est chouette, compétent, réactif, et il nous offert du chocolat en ce début d'année (on vous en aurait bien envoyé qq uns mais heu, on les a tous mangé !)
- les modifications qui vont être apportées à l'espace membre vont faire du bien, et yaaala, on avance enfin sur la question.

Les moins bonnes : qui dit migration des outils, dit bugs, qui dits phases de développement dit bugs, qui dits tests humains sur machines dits bugs, qui dit machines dit bugs... vous aurez compris.

Donc on se souhaite pour cette année 2019 une bonne dose de patience, de bonnes surprises, et une capacité à surfer sur les problèmes techniques pour voir loin !

PS : si vous adorez les problèmes techniques (ba oui, chacun ses goûts), dites-le nous, on est encore en recherche de beta testeurs.

Le Fonds de dotation des Accorderies – toujours d'actualité !

Le Fonds de dotation permet aux Accorderies de recevoir des dons en permettant à leurs donateurs de bénéficier de déductions fiscales sur leur imposition.

Il évite aux Accorderies de déposer des rescrits, aux résultats souvent hasardeux.

Vous souhaitez bénéficier de cet outil juridique et financier mis à disposition par le Réseau ?

Merci de le notifier à votre coordinatrice afin qu'elle vous accompagne dans votre démarche.

En effet, comme vous le verrez, le fonds des Accorderies se décline en plusieurs volets :

- **Un volet accompagnement et transfert de compétences** au travers de fiches techniques sur la recherche de fonds ou encore de la relecture de votre projet par le Réseau avant publication grand public, ou de notre appui en cas de question.
- **Un volet communication** avec une plateforme internet dédié <http://jesoutiens.accorderie.fr>, les éléments de langage ou encore les plaquettes et les flyers que vous retrouverez aussi dans notre espace partagé – le cloud,
- **Un volet de suivi administratif et financier** des dons, qui peuvent être réalisés par chèques dès demain ou par Carte Bancaire au travers de la plateforme. Ce volet comprend l'édition des reçus fiscaux une fois par an pour vos donateurs personnes physiques, et à la demande pour les donateurs personnes morales.

A vos campagnes !

La réforme de la formation professionnelle et ses conséquences sur nos formations et les financements par vos OPCA

Vous en avez probablement déjà entendu parler ; ça vous questionne et on en parle dans les Accorderies : la « Loi pour la liberté de choisir son orientation professionnelle », votée en septembre 2018, s'applique dès ce début d'année 2019 !

Si nous ne connaissons pas encore toutes ses modalités ni ses conséquences (financières) pour les OPCA et indirectement pour les formations du Réseau, sachez que nous nous mobilisons pour obtenir le plus d'informations possibles!

Ce que nous pouvons déjà vous dire, c'est que cette loi conduit à un changement du système de la formation professionnelle, mais il apparaît que pour le moment, il y a encore plein d'inconnues ; notamment financières.

Ce qui pour le moment, semble certain, c'est que les enveloppes financières des OPCA et Uniformations vont baisser et que cela peut remettre en cause le modèle de financement de nos formations. Si vous, Accorderies, pourrez continuer à solliciter vos OPCA, les enveloppes accordées risquent d'être plus faibles que les années précédentes. Et pour le moment, du moins en se basant sur l'exemple de l'Uniformation d'Ile de France, les demandes de financement pour l'année 2019 ne sont pas encore possibles, et ce jusqu'à au moins fin mars/début avril 2019.

Vous pouvez donc, vous aussi, mener l'enquête dans vos régions en demandant à vos conseillers OPCA et Uniformation ce qu'ils savent de cette réforme et ses conséquences sur leurs financements, et quand sera ouvert le dépôt de dossier de demande de financements dans vos OPCA régionaux !

Donc si votre Accorderie souhaite s'investir sur le sujet, en essayant d'en savoir plus sur ses modalités d'application et sur les possibilités de financement 2019, n'hésitez pas à en faire part à l'équipe !

Des pistes de financement complémentaires pour vos Accorderies : un appel à projets de la Fondation de France et des discussions nationales avec la Caisse d'Epargne !

- L'appel à projets "vieillir acteur et citoyen de son territoire" de la Fondation de France

Cet appel à projet vise à « soutenir des initiatives améliorant la participation des personnes âgées à la vie locale et citoyenne, les associant aux projets qui les concernent et luttant contre la solitude et l'isolement subis ». Les projets, valeurs et philosophie portées par les Accorderies pourraient correspondre aux « réponses nouvelles et mieux adaptées aux attentes des personnes âgées et aux besoins des territoires ».

Deux sessions sont ouvertes pour déposer vos dossiers auprès des antennes régionales de la Fondation de France : jusqu'au 12 mars ou jusqu'au 3 septembre 2019.

Comme souvent pour les appels à projets, et tel que vous l'avez certainement déjà entendu dire/débattre/argumenter dans vos Accorderies, tout appel à projets mérite d'être étudié en détails, et vérifier, notamment la part que cela prend dans la vie de l'accorderie et dans le pourcentage du budget ! N'hésitez pas, dans tous les cas, à vous rapprocher d'autres Accorderies qui ont déjà déposé un appel à projets sur ce thème, ou à solliciter votre coordinatrice territoriale. Plus d'informations sur : <https://www.fondationdefrance.org/fr/vieillir-acteur-et-citoyen-de-son-territoire>

- Des possibilités ouvertes avec les Caisses d'Épargne de vos régions.

Suite à un contact avec la Fédération Nationale de la Caisse d'Épargne, nous avons récupéré les coordonnées des correspondants philanthropie-mécénat des Caisses d'Épargne régionales.

Il nous a été indiqué qu'ils (elles) **seront sensibles aux présentations des Accorderies**, et que dorénavant, et contrairement à ce qui avait pu être demandé par le passé à certaines d'entre vous, vous n'aurez pas à leur présenter de rescrit fiscal en vue d'un possible soutien financier par les antennes régionales.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre coordinatrice si vous souhaitez récupérer ces contacts, et nous tenir informées de vos prochaines possibles sollicitations !

Le Collectif pour une Protection Sociale Solidaire : le Réseau des Accorderies toujours engagé en 2019 ! *(collectif composé du Secours Catholique, de la Fédération Nationale des Centres Sociaux, d'Aquitaz et du Réseau Accorderie)*

Nous vous avons sollicités, il y a un peu moins d'un an, pour répondre à une enquête conjointe Secours Catholique et Collectif pour une Protection Sociale Solidaire. Les résultats de cette enquête ont été présentés le 8 novembre dernier : certain.es d'entre vous y étaient présent.es. Retour sur cette journée et liens pour télécharger le rapport sur le site du Collectif :

<http://protectionsocialesolidaire.org/actualites/retour-sur-le-premier-forum-pour-une-protection-sociale-solidaire>

En 2019, le chemin se poursuit pour le collectif, à travers différents groupes de travail :

- Un sur construire/imaginer une expérimentation sur la reconnaissance des contributions non monétaires à la protection sociale – phase d'étude pour ce groupe avec un débouché possible dans 1 an
- un groupe « carrefour de savoirs » à partir de l'expertise des personnes vivant des situations de précarité.
- Un groupe ponctuel, en lien avec le réseau Alerte, va réfléchir aux contenus de la proposition gouvernementale sur le Revenu Universel d'Activité.
- Un autre sur le contenu des livrets intitulé « contes de la protection Sociale » (certains d'entre vous ont eu le livret 2, les autres devraient le recevoir dès que possible)... etc
- Un Temps type AG a lieu en septembre et rassemble les différents participants de ces groupes

Chacun de ces groupes est constitué de 1 à 4 personnes/organisation

Chaque organisation participe à hauteur de ses possibilités : aujourd'hui nous sommes de 3 à 12 personnes du Réseau Accorderie impliquées à différents endroits/moments

Et au-delà : des groupes locaux de chacune des organisations, parfois éphémères, parfois très réguliers se réunissent pour partager du vécu du savoir sur des questions directement liées à la protection sociale ou venant croiser, parfois, des questions qui y sont liées (par exemple : un groupe réfléchit à l'accès au numérique pour tous et s'intéresse à tous ce qui

« bloqué » la vie des personnes qui n'y ont pas accès et la cela vient croiser tout la gestion des « aides sociales » de plus en plus dématérialisée...)

Si vous avez, vous aussi, envie d'y réfléchir dans votre accorderie, n'hésitez pas !

Cela peut se faire de façon très simple, en organisant un temps d'échange, un atelier autour de questions qui concernent les accordeurs et (ou) de situations vécues dont on parle quand on se retrouve : l'accès aux droits, par exemple : « plusieurs accordeurs ont fait part de leur difficultés dans leurs démarches avec la CAF, et si on se retrouvaient pour en parler – partager les « astuces » - voir si des accordeurs proposent un service en lien – ou raconter ce qui est difficile – évolue, parfois pas dans le bon sens...etc ...

Cela peut être aussi un temps de lecture partagée

des « Contes de la Protection Sociale »

Vous pouvez contacter Françoise : francoise.rahard@accorderie.fr pour plus d'infos ou une mise en lien avec des accorderies qui ont déjà participé ou organisé un temps sur cette question.

